



Lettre d'information N°42 - 12 novembre 2020

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



A la une

Assurance récolte : Les exploitants doivent transmettre leurs justificatifs à la DDT avant le 30 novembre 2020 pour bénéficier de l'aide à l'assurance récolte. [En savoir plus](#)

Actualités liées au Covid-19 : Le point sur les dernières mesures prises par le Gouvernement, la MSA ... pour aider les entreprises agricoles et viticoles. **Mesures en vigueur à la date du 12 novembre 2020.** [En savoir plus](#)

Néonicotinoïdes : Le projet de décret fixant la liste des substances actives de la famille des néonicotinoïdes ou présentant des modes d'action identiques à ceux de ces substances interdites est mis en consultation publique. [En savoir plus](#)

Dans le reste de l'actualité

Promouvoir les produits locaux : Des enseignes de la grande distribution ont signé une charte d'engagements de mise en avant des produits frais et des produits locaux. [En savoir plus](#)

8 milliards d'euros aux agriculteurs : Le Parlement et le Conseil de l'UE ont conclu un accord informel, mardi 10 novembre 2020, sur le paquet de relance européen pour les agriculteurs, les producteurs alimentaires et les zones rurales. [En savoir plus](#)

Relations commerciales entre les Etats-Unis et l'UE : L'Union européenne impose des tarifs douaniers dans le cas Boeing à l'Organisation Mondiale du Commerce en réponse aux surtaxes américaines notamment sur le vin français. [En savoir plus](#)

Protection des IG : Le Parlement européen a soutenu, mercredi 11 novembre 2020, l'accord entre l'UE et la Chine visant à protéger 200 produits alimentaires européens et chinois contre toute contrefaçon. [En savoir plus](#)